

Palestine-Amitié - Besançon

BulleJ n numéro 10 - juin 2018

h1 p://palesJ neamiJ e.canalblog.com/



Morts à Gaza, défaite d'Israël

Extrait d'un arJ cle
de MÉDIAPART du 17 mai 2018

C'est sans doute paradoxal, mais le massacre des manifestants désarmés à Gaza symbolise l'affaiblissement d'Israël face à une nouvelle génération de Palestiniens qui met en avant la non-violence, le boycott et la solution d'un État unique.



Photo publiée dans le journal LA CROIX le 14 mai 2018 :
Gaz lacrymogène lors d'une manifestaJ on à Gaza

Plus de 60 morts et 2 400 blessés. L'atroce bilan du nombre de Gazaouis tués par l'armée israélienne en une dizaine d'heures s'est répercuté au travers de la planète comme une onde de choc.

Le mot d'ordre des manifestants de Gaza est simple : « **le droit au retour** ». Au retour des expulsés de la Nakba de 1948, mais aussi au retour des Gazaouis dans le reste du monde, dans l'humanité dont ils sont privés en étant cloîtrés contre leur gré dans une enclave de 365 km² depuis plus de dix ans. Comment lutter contre des jeunes qui demandent à pouvoir étudier à l'étranger, à revoir leur famille en Cis-jordanie, à bénéficier de la 3G sur leur territoire, à ne pas dépendre de l'aide alimentaire des ONG parce qu'ils subissent un blocus alors qu'ils ont les moyens de s'approvisionner ? **Les dirigeants d'Israël ont choisi de répondre à balles réelles à ces demandes.** Ils se les tirent également dans le pied.

Quelle sera la prochaine étape ?

Un missile sur une colonne de porteurs de banderoles ?

L'assassinat préventif de tout jeune Palestinien entre 15 et 25 ans susceptible de grimper sur une barricade ?

Les seuls à ne pas réaliser ce grand bouleversement du rapport de force sont les gouvernants

2018, Année de la PalesJ ne

Editorial

On a peine à y croire, mais c'est désormais officiel : de juin à décembre 2018, une « Saison France-Israël » sera ouverte pour célébrer, tant en France qu'en Israël, les 70 ans de la créaJ on de l'Etat israélien. Et cela -proclame notre président, Emmanuel Macron- pour montrer que « nos deux pays partagent un même engagement démocraJ que ». Il va même jusqu'à déclarer, en tête de la présentaJ on du programme qui vient de sorJ r, que « celle Saison France-Israël est porteuse des valeurs de Paix et de liberté, de dignité humaine et de progrès, de cohabitaJ on, de tolérance et de démocraJ e... »

Comment accepter que la France s'affiche ainsi, main dans la main, avec Israël, ce pays qui laisse son armée J rer sur des manifestants non-violents revendiquant leurs droits ; **ce pays qui praJ que à outrance et de manière arbitraire la détenJ on administraJ ve, dont notre concitoyen, Salah Hamouri, est vicJ me depuis août 2017** ; ce pays qui laisse des colons voler des maisons ou des terres palesJ niennes sur lesquelles, protégés par l'armée israélienne, ils s'installent avec violence ; ce pays « démocraJ que » qui praJ que un apartheid impitoyable vis-à-vis de ses citoyens non juifs... c'est donc ce pays-là, ne respectant ni Droits Humains, ni ConvenJ ons internaJ onales, dont il nous faudrait célébrer l'union avec la France pour fêter ses 70 ans d'existence ?

Une indécence intolérable que celle Saison France-Israël quand on sait ce qui s'est passé pour le peuple palesJ nien il y a 70 ans ! **CeJ e « Nakba », qu'il commémore chaque année, pour rappeler à tous ce qui s'est passé en PalesJ ne dans les années 1947-1948** : exode et démantè-lement officiel d'un pays, ce sont les grandes lignes de ce drame que les deux pages suivantes tentent de présenter dans ce BulleJ n. Il faut dire aussi que, même cela, Israël veut l'effacer de l'Histoire en interdisant les commémoraJ ons de la Nakba et en ayant supprimé ce mot dans les manuels scolaires depuis 2014 !



dessin de Carlos LATUFF,
caricaturiste brésilien

Oui, il faut qu' « Israéliens et Français soient fidèles à leur Histoire et au devoir de mémoire », comme le déclare encore notre Président. A condiJ on que ce ne soit pas une Histoire tronquée, niant le drame vécu par les PalesJ niens depuis 70 ans et reconnaissant pleinement que la violence des milices juives a contribué grandement à la créaJ on même de l'Etat d'Israël.

Voilà pourquoi, ne nous résignant pas à voir le peuple palesJ nien humilié, bafoué dans ses Droits et nié dans son existence, nous, membres de PalesJ ne-AmiJ é, **nous ne célébrerons pas ceJ e « Saison France-Israël » mais unirons nos énergies à toutes celles qui, en France comme ailleurs, feront entendre la voix de la PalesJ ne en proclamant « 2018 Année de la PalesJ ne ! »**

Gisèle TUAILLON

ARABE NAKBA VEUT DIRE CATASTROPHE DÉSASTRE

15 mai 1948 - 15 mai 2018 :
70^e anniversaire autour de la Nakba

Qu'est-ce que la NAKBA ?

C'est la vague qui, dès le printemps 1948, a forcé les Palestiniens à quitter leurs maisons, leurs quartiers, leurs villages à cause du terrorisme que les milices israéliennes ont fait régner à travers « la Palestine historique » dès les mois d'avril et mai 1948, avant même la création de l'Etat d'Israël (le 14 mai 1948). Puis le mouvement s'est poursuivi au moment de la première guerre israélo-arabe au lendemain de la création de l'état d'Israël.

En effet, c'est d'abord et surtout devant les menaces, les violences et les massacres commis par les milices israéliennes, que la population palestinienne, prise de panique, va fuir (l'exemple le plus flagrant est celui de DEIR YACINE, dont les 250 habitants du village furent massacrés dans la nuit du 7 au 8 avril 1948 par les groupes sionistes Stern et Irgoun, commandés par deux futurs premiers ministres israéliens, Shamir et Begin). C'est le début de la NAKBA.

C'est principalement à partir de Deir Yacine, qu'une véritable polémique que du vide est menée avec une ardente propagande incitant à vider les lieux : « Partez, ou vous mourrez comme à Deir Yacine » était la consigne propagée. Cela a suffi pour jeter sur les routes des milliers de Palestiniens terrorisés qui partent alors en masse -ou bien qu'on obligea à partir- vers d'autres régions.



Ainsi, avant même la création de l'état d'Israël, une grande part de la population avait fui devant l'avancée des milices juives et de la Haganah (une force militaire de 120 000 hommes lourdement armés, devenue actuellement Tsahal).

Le mouvement de fuite n'a fait que s'accroître avec le déclenchement de la 1^{ère} guerre israélo-arabe, le 15 mai 1948 – au lendemain même de la proclamation de l'état d'Israël- lorsque les pays arabes voisins (Syrie, Irak, Transjordanie, Égypte et Liban) passent la frontière palestinienne pour venir « reconquérir le territoire volé ».

Ainsi, en mai 1948, sur 1 400 000 Palestiniens que comptait le pays on a 854 000 d'entre eux qui commencent une vie de réfugiés et d'exil dans 71 camps qui seront mis en place dès 1949, par le Service d'Aide aux Réfugiés de l'ONU, l'UNRWA.

- Plus de 500 villages furent rasés durant cette période ; 112.000 Palestiniens demeureront dans ce qui deviendra l'état d'Israël ; d'autres encore s'exileront dans divers pays du monde et formeront « la diaspora palestinienne »



-Deuxième exode (plus de 300 000 personnes)
Une deuxième vague de réfugiés se renouvelle en 1967, lors de « La guerre des 6 jours », lorsque l'armée israélienne bombarde et occupe la Cisjordanie. La population –celle des camps en particulier- va fuir vers les rives du Jourdain et nombreux seront ceux qui passeront alors en Jordanie.

C'est cette histoire qui nous est racontée lorsqu'on peut être reçu dans les Camps de réfugiés. Nous l'avons entendue au Camp de Deisheh comme au camp d'Aqabat Djaber, de Balata ou dans d'autres encore où nous sommes accueillis durant les voyages de solidarité qu'organise annuellement Palestine-Ami. On est mis alors au cœur du problème du conflit israélo-palestinien : celui d'une des plus grandes injustices de notre époque qui perdure depuis 70 ans !

Actuellement, il existe encore 59 camps de réfugiés palestiniens répartis entre Syrie, Liban, Jordanie, Cisjordanie et Gaza.

70 ans plus tard, malgré la résolution 194 (voir ci-après) plus de 2 millions de réfugiés n'ont toujours reçu aucune indemnité ni aucun droit de retour sur leur terre !

Gisele

Quelques dates autour de la Nakba :

29 novembre 1947 : le plan de partage adopté à l'ONU (résolution 181) prévoit deux états indépendants en Palestine – l'un, juif, s'étendant sur 56% du territoire ; l'autre, arabe, sur 43% ; une enclave internationale est prévue pour Jérusalem.

4 avril 1948 : devant les nombreux troubles suscités par le plan de partage et la demande des Etats Unis à l'ONU de suspendre ce Plan, la force armée des sionistes (la Haganah), déclenche une « première guerre de Palestine » dans une stratégie de conquête du territoire prévu pour l'état arabe. Début de l'exode du peuple arabe de Palestine.

8 avril 1948 : massacre du village de Deir Yacine par des milices juives qui terrorisent le pays et affrontements des combattants palestiniens et de l'armée juive. L'exode des Palestiniens s'accélère.

14 mai 1948 : proclamation de l'Etat d'Israël.

15 mai : la guerre israélo-arabe est déclarée avec l'entrée en action des états arabes voisins (Syrie, Irak, Transjordanie, Egypte et Liban).

Mai 1948- Juillet 1949 : Destruction de villes et villages, expulsion massive des Palestiniens. Le nom de la Palestine est effacé : pour le peuple arabe de ce pays c'est le début de la Nakba

Les résolutions de l'ONU ; à quoi servent-elles ? !!!!

Ce mois de mai a fêté le soixante dixième anniversaire de l'Etat d'Israël, que la France envisage de célébrer officiellement. Le peuple palestinien, lui, a tenté de rappeler la catastrophe vécue en 1948, la NAKBA, en revendiquant le droit au retour des réfugiés, prévu par les résolutions des Nations Unies. Les manifestants de Gaza qui, en affrontant les balles des soldats israéliens s'inscrivaient dans cette exigence de justice, comptent aujourd'hui leurs blessés et leurs morts dans le silence médiatique.

Résolutions 181 de l'Assemblée générale de l'O.N.U. (29 novembre 1947), plan de partage de la Palestine

La question de Palestine a été portée devant l'Assemblée générale par le Royaume-Uni au lendemain de la création de l'Organisation des Nations Unies. Une Commission spéciale pour la Palestine, comptant 11 membres, a été constituée à la première session extraordinaire de l'Assemblée, en avril 1947. **La majorité des membres de la Commission a recommandé le partage de la Palestine en un État arabe et un État juif**, avec pour Jérusalem un statut international spécial sous l'autorité administrative de l'Organisation des Nations Unies.

L'adoption de la résolution 181 (II) fut suivie d'une série d'actes de violence dans la région. Devant la dégradation de la situation, le Conseil de sécurité décida de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est réunie du 16 avril au 14 mai 1948. Le 17 avril, le Conseil de sécurité demanda



la cessation de toutes les activités militaires en Palestine et, le 23 avril, il créa une Commission de trêve chargée de mettre en place et de superviser un cessez-le-feu.

L'Assemblée générale, pour sa part, releva la Commission sur la Palestine de ses responsabilités et décida de nommer un médiateur chargé de

promouvoir un règlement pacifique, en coopération avec la Commission de trêve. Le 20 mai, le comte Folke Bernadotte, président de la Croix-Rouge suédoise, fut choisi comme médiateur des Nations Unies.

**Résolution 194 de l'Assemblée générale de l'O.N.U. (11 décembre 1948).
droit inaliénable au retour des Palestiniens.**



Article 11: L'Assemblée générale,

Décide qu'il a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables;

Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités, et de se tenir en liaison étroite avec le Directeur de l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine, et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec les organes et institutions appropriés de l'Organisation des Nations Unies.

Cette résolution acceptée par Israël était la condition pour son admission à l'ONU mais, hélas, n'a jamais été appliquée !!!

Les hostilités provoquèrent une terrible crise humanitaire, puisque près de 854 000 Palestiniens furent alors arrachés de leurs terres, devenant des réfugiés. Alors qu'il poursuivait ses négociations avec les différentes parties, le comte Bernadotte fut assassiné, par le groupe juif Stern, de plusieurs coups de feu le 17 septembre 1948, dans le secteur de Jérusalem occupé par Israël.

Marie Paule

CINÉ PALESTINE

« Nakba, Palestine 1948 » un documentaire de Ryuichi Hirokawa

Ryuichi Hirokawa montre sa quête pour retrouver les témoins du village palestinien Daliyat Al-Rawha détruit par les Israéliens. Tout commence quand il est parvenu à vivre dans un kibboutz en Israël. Il découvre que ce kibboutz avait été bâti sur les ruines d'un village palestinien. Il n'a cessé ensuite de chercher à retrouver les anciens villageois et de recueillir leurs témoignages.

Ryuichi Hirokawa nous explique : « Je pense qu'il devient de plus en plus important d'enregistrer des témoignages aujourd'hui quand l'histoire des Palestiniens se perd et reste ignorée partout, et pas seulement en Palestine. Le documentaire a une grande signification en tant que témoin de l'histoire, que ce soit sous forme de film ou de photographie. Tant que ceux qui font l'histoire sont les vainqueurs, les histoires des vaincus seront ignorées et effacées. Si les Nazis avaient gagné la guerre, l'holocauste juif serait complètement dissimulé dans l'histoire humaine... »

La destruction des villages palestiniens n'a pas été rendue publique pendant longtemps non plus, parce que l'histoire palestinienne, ce sont les vainqueurs qui l'ont enregistrée et rapportée de leur point de vue. Ainsi, les noms des villages palestiniens seraient effacés pour toujours, non seulement de la carte, mais aussi de l'enseignement de l'histoire. Laisser des enregistrements de ce qui s'est vraiment passé, raconté par des témoins qui ont réellement connu la menace et le danger, est très important quand il s'agit d'un déni d'histoire, d'un effacement volontaire ou même de la destruction des vies des personnes. Cependant, des efforts ont été faits par quelques juifs conscients pour trouver les moyens de coexister avec le peuple palestinien. Cela devrait aussi être gardé correctement comme enregistrement important. C'est l'authenticité que enregistrement de l'histoire qui pourrait être la base d'un travail en direction de la future coexistence. **C'est le but de mon travail.** »

Christine

L'implication de Palestine-Amitié et du Collectif Palestine de Besançon

Conférence-débat avec Pascal DURAND : 2 février 2018 Habitat-Jeunes les Oiseaux

Thème de la soirée : **la remise en cause des accords préférentiels liant Israël et l'Union Européenne**. Prévues en novembre 2015, la venue de Pascal Durand - député européen écologiste - avait dû être reportée pour cause de Bataclan et d'attentats terroristes à Paris.

Mais ce n'était que par la remise puisque nous avons pu débattre avec lui de ce thème le 02 février devant une salle pleine.

Il s'agissait d'un discours engagé de la part d'un militant de longue date de la cause palestinienne. Il a fait part au public de toutes les difficultés qu'il rencontrait au sein de l'insituon européenne pour contrecarrer l'influence des différents lobbies pro-israéliens particulièrement actifs au sein du Parlement européen. L'échange avec la salle fut très utile et à même de nous apporter de solides arguments.

Pierre BARBANCEY : 02 mars 2018 Salle Proudhon

Conférence-débat de Pierre Barbancey, Grand reporter pour le Moyen-Orient au journal l'Humanité

Cette initiative s'est tenue à l'invitation - entre autres - du comité de soutien à Salah Hamouri auquel PalesJ ne-AmiJ é et le Collectif PalesJ ne de Besançon ont apporté leur contribution.

La salle Proudhon fut à peine suffisante pour accueillir tous ceux qui voulaient écouter et débattre avec l'intervenant. On attendait plutôt un point sur les conditions de détention des prisonniers politiques palestiniens que ce journaliste a largement contribué à faire connaître dans les colonnes de son journal. A la place de cela, le public a eu droit à un vaste tour d'horizon sur la situation politique au Proche et au Moyen-Orient. Ce « changement de pied » n'a cependant pas déplu au public qui, à priori, a su apprécier l'exposé.

Il est à noter qu'à cette occasion, l'A.F.P.S locale a accepté de travailler en commun avec PalesJ ne-AmiJ é ce qui est évidemment une bonne chose pour établir un rapport de force conséquent face aux attaques toujours plus violentes de l'Etat hébreu.

Autres actions de PalesJ ne-AmiJ é

L'annonce du transfert de l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem ne pouvait pas nous laisser indifférents : nous avons, en tant qu'association PalesJ ne-AmiJ é, participé activement à la mobilisation contre cette scandaleuse initiative du bouffon Trump. Le 15 décembre 2017 d'abord, puis le 3 février 2018 nous avons participé aux rassemblements de protestation place du 8 septembre.



De la même façon, concernant la Nakba et le droit au retour des Palestiniens, nous avons appelé le samedi 5 mai et le mardi 15 mai - avec le Collectif PalesJ ne de Besançon et l'A.F.P.S- à deux rassemblements qui ont

réuni chaque fois une centaine de personnes particulièrement révoltées par la mort de dizaines de Gazaouis désarmés, abattus par les snipers de l'armée israélienne.

Ciné Palestine

La Commission CINE PALESTINE de PALESTINE AMITIÉ travaille depuis septembre 2017 à un projet de mise en place d'un cycle de films sur la PalesJ ne. L'objectif consiste à faire connaître la situation en PalesJ ne par des films, des documentaires et des conférences qui peuvent les accompagner, les éclairer

Une programmation de 4 films a été prévue en 2018,

Le premier film a été projeté le 17 Avril 2018, journée internationale de solidarité avec les prisonniers palestiniens : « 3000 nuits » de la réalisatrice palestinienne Mai Masri, sorti en 2017 en France.

« Voyez ce film, voyez-le maintenant ! » nous dit Ken LOACH, Palme d'Or à Cannes en 2016.

« 3000 nuits » est inspiré d'une histoire vraie : « J'ai fait la connaissance d'une femme palestinienne qui a eu son enfant dans une prison israélienne dans les années 80. Cela m'a beaucoup choqué, ça m'a beaucoup émue... », explique Mai Masri. Elle interroge alors de nombreuses femmes, prisonnières palestiniennes, et des avocates.

Le film a été tourné dans une vraie prison : « La prison est la métaphore de l'occupation » pour les Palestiniens. Et pourtant, peu de films ou de documentaires existent sur les prisons et les conditions des prisonniers, et encore moins sur les femmes et les enfants détenus. « 3000 nuits » est le premier film Long Métrage sur les prisonnières palestiniennes.

Mêlant subtilement la souffrance, l'espoir, l'esthétique, la tendresse, « 3000 nuits » atteint une haute qualité artistique que tout en donnant à voir la réalité brutale des prisons.

La projection de « 3000 nuits », à Habitat Jeunes Les Oiseaux, a fait salle comble (environ 100 personnes). Un document sur la situation des prisonniers palestiniens a été distribué. IL donnait des données chiffrées par l'association palestinienne ADDAMEER recueillies lors du voyage de solidarité organisé par PalesJ ne-AmiJ é et accessible sur notre blog.

le 12 juin c'est "Nakba PalesJ ne 1948" qui sera projeté (cf page précédente)

Christine

Sentier d'Abraham

Le 7 avril, participation de PalesJ ne-AmiJ é a une présentation du 'Sentier d'Abraham' organisée par la ville de Besançon en présence de Tetrakis et Afrat. Ces deux associations participent largement à l'organisation de ce sentier et à sa promotion.

Voyage solidaire 2018

Un nouveau voyage de solidarité aura lieu cet automne tout début novembre; le programme est maintenant disponible ; il reste encore quelques places au moment où nous imprimons ces lignes, mais faites vite...

**PalesJ ne-AmiJ é, association loi de 1901
12 rue WiJ man 25000 - Besançon**

mel : palesJ neamiJ ebesancon@laposte.net

hJ p://palesJ neamiJ e.canalblog.com/

Directeur de publication et rédacteur en chef :
Gisèle Tuailon

Comité de rédaction :
G.Tuailon, M.Bandelier,
MP.Mataillet, D.Grandvillain

Dépot légal: à paraître, ISSN en cours

